



COMMUNE
DE
RODELLE

FORMULAIRE DE DEMANDE D'AUTORISATION D'OUVERTURE D'UN DÉBIT DE BOISSONS TEMPORAIRE

1^{ère} catégorie : Boissons sans alcool (eaux minérales, jus de fruits, limonades, sirops...)
3^{ème} catégorie : Boissons fermentées non distillées (vin, bière, cidre, champagne, crèmes de cassis...)

ATTENTION : Ce formulaire doit être retourné dans un délai minimum de 15 jours avant la date de la manifestation par courriel à secretariat@rodelle.fr ou par voie postale à : Maire de Rodelle, Le Bourg 12340 RODELLE. Passé ce délai, la demande est susceptible de ne pas être traitée. L'arrêté du Maire portant autorisation d'ouverture du débit de boissons temporaire sera transmis à la Gendarmerie.

Monsieur le Maire,

Je soussigné(e) (*nom, prénom*)

N° de tél. :

Agissant au nom de l'association (*nom et adresse*)

en qualité de

ai l'honneur de solliciter l'autorisation d'ouvrir un débit de boissons temporaire de 1^{er} et/ou* de 3^{ème} groupe, conformément à l'article L.3321-1 du Code de la Santé Publique.

* rayer la mention inutile

Ce débit temporaire de boissons sera installé à (*lieu précis*)

Du ____ / ____ / ____ à ____ h ____ (*date d'ouverture*)

Au ____ / ____ / ____ à ____ h ____ ** (*date de fermeture*)

** maximum : 1h du matin, du lundi matin au jeudi matin, sous réserve cesser le service des boissons alcoolisées une heure avant la fermeture

2h du matin, les nuits de jeudi à vendredi, de vendredi à samedi et de samedi à dimanche, sous réserve cesser le service des boissons alcoolisées une heure avant la fermeture

3h du matin, la veille et le jour de la fête locale ou votive annuelle, sous réserve cesser le service des boissons alcoolisées une heure avant la fermeture

Dérogation exceptionnelle : une autorisation de fermeture tardive peut être accordée par le maire sur demande expresse des organisateurs (dérogation jusqu'à 3h du matin les débits de boissons établis dans les salles des fêtes, sous des chapiteaux ou lors de manifestations locales, etc., sous réserve de cesser le service des boissons alcoolisées une heure avant la fermeture)

A l'occasion de (*nature et nom de la manifestation*)

Nombre d'autorisations dérogatoires déjà obtenues dans l'année :

**(Dans la limite de 5 autorisations maximum par an pour une manifestation publique
et 10 pour une association sportive dans les enceintes sportives)**

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie de recevoir, Monsieur le Maire, l'assurance de mes sentiments distingués.

Fait à, le

Signature :